



Commission économique pour l'Europe**Comité de gestion de la Convention TIR de 1975****Organe de mise en œuvre technique****Deuxième session**

Genève, 31 août-2 septembre 2022

Point 5 b) ii) de l'ordre du jour provisoire

Spécifications conceptuelles, fonctionnelles et techniques du système eTIR :**Version 4.4****Nouvelles propositions du secrétariat****Note du secrétariat****I. Introduction et mandat**

1. On trouvera dans le présent document des propositions établies par le secrétariat et destinées à améliorer les spécifications eTIR en vue de l'établissement de la version 4.4. Ces propositions résultent de l'élaboration des spécifications eTIR, de la mise au point du système international eTIR et des projets d'interconnexion eTIR.

II. Nouvelles propositions d'amendements**A. Vue d'ensemble des modifications**

2. Le chapitre 2.7 des spécifications techniques eTIR (version 4.3) répertorie toutes les modifications apportées aux messages eTIR tels qu'ils figuraient dans la version initiale du modèle de référence eTIR. Comme suite à l'adoption de la version 4.3, et en vue de l'établissement de la version 4.4, l'Organe de mise en œuvre technique (TIB) est invité à charger le secrétariat de dresser une nouvelle liste ne faisant apparaître que les modifications apportées à la version 4.3.

3. Le secrétariat conserve une trace de toutes les modifications apportées au modèle de données eTIR et aux messages eTIR dans un outil consacré à la maintenance dudit modèle. S'il est relativement facile d'extraire des informations depuis cet outil, la mise au point du chapitre 2.7 est, en revanche, très chronophage. Un moyen de faciliter et d'accélérer l'élaboration ainsi que la traduction des spécifications fonctionnelles eTIR pourrait être d'y supprimer les tableaux présentant la vue d'ensemble des modifications apportées à l'ensemble des messages eTIR et de faire figurer ces tableaux sur le site Web de l'eTIR uniquement.



B. Diagrammes de modélisation

1. Diagrammes de classe

4. Les diagrammes de classe en langage UML utilisés dans la version 4.3 des spécifications fonctionnelles eTIR décrivent non seulement les classes ainsi que leurs relations et leurs attributs, mais aussi un ensemble de méthodes visant à faciliter la mise en place du système international eTIR. Ces méthodes n'ont donc guère voire pas d'intérêt pour les pays qui souhaitent modifier leur système douanier de façon à appliquer la procédure eTIR. Sachant cela, et pour simplifier les spécifications eTIR, le TIB est invité à envisager de charger le secrétariat de supprimer lesdites méthodes dans les diagrammes de classe qui feront partie de la version 4.4 des spécifications eTIR.

2. Diagrammes BPMN (Business process model and notation)

5. Dans la version 4.3 des spécifications eTIR, conformément à la méthodologie de modélisation uniformisée initialement retenue pour le projet eTIR, les processus sont modélisés à l'aide de diagrammes d'activité et de séquence en langage UML. Ces dernières années, la modélisation et la notation des processus d'activité (BPMN) ont gagné en popularité dans le monde des affaires et le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) et sont donc mieux comprises par les profanes comme par les spécialistes. Dans cette optique, le TIB est invité à décider s'il convient de remplacer, dans la version 4.4 des spécifications eTIR, les diagrammes d'activité et de séquence utilisés dans la version 4.3 par des diagrammes BPMN.

C. Structure des spécifications eTIR

6. La version 4.3 des spécifications eTIR est le fruit de nombreuses années d'élaboration, les spécifications techniques eTIR étant le dernier document constitutif à avoir été achevé. Le secrétariat est d'avis qu'outre les prescriptions techniques nécessaires au fonctionnement du système eTIR, ce document répertorie désormais des prescriptions fonctionnelles ainsi que des informations qui pourraient être présentées dans des documents distincts, tels que les guides de mise en œuvre technique eTIR élaborés par le secrétariat. Avant de s'atteler à la version 4.4, le TIB est invité à décider s'il est utile de réorganiser la structure des différents documents qui composent les spécifications eTIR afin de continuer d'en améliorer la qualité et d'en simplifier la gestion. Il souhaitera peut-être aussi charger le secrétariat d'élaborer une proposition détaillée et de la présenter à l'une de ses sessions ultérieures.

III. Réflexion attendue de l'Organe de mise en œuvre technique

7. Le TIB est invité à examiner les propositions ci-dessus et à donner des instructions au secrétariat en fonction de la suite qu'il décidera d'y donner.
